

**ARRETE N°2018-2019-SCOLARITE-JA-01**

**PORTANT NOMINATION EN 2018-2019 DU JURY D'ADMISSION  
DE L'IUT DE MONTREUIL POUR UNE ADMISSION EN 2019-2020**

**La présidente de l'université Paris 8,**

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Montreuil de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 –**

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2018-2019 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de l'IUT de Montreuil en 2019-2020, est fixé comme suit :

**André-Max BOULANGER  
Marielle BABOULALL  
Myriam LAMOLLE  
Claude FONDRAZ  
Marc KAISER  
Abderrahman EL MHAMED  
Karim MAZOULI  
Guylain DELMAS  
Catherine DURAND-CHAILLOU  
Pascal DUPPRE  
Marc HOMPS  
Viviane CLAUS  
Florence AUBERT  
Claudia MARTIN-LAVIOLETTE  
Touria VERONNEAU**

**ARTICLE 2 –**

M. **André-Max BOULANGER** est nommé président du jury d'admission désigné ci-dessus.

**ARTICLE 3 –**

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 19 novembre 2018

La présidente  
Annick ALLAIGRÉ



**ARRETE N°2018-2019-SCOLARITE-JA-02**

**PORTANT NOMINATION EN 2018-2019 DES JURYS D'ADMISSION  
DE L'IUT DE TREMBLAY-EN-FRANCE POUR UNE ADMISSION EN 2019-2020**

**La présidente de l'université Paris 8,**

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n 84-1004 du 12 novembre 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

Vu les statuts de l'IUT de Tremblay-en-France de l'université Paris 8 ;

Vu le code de l'éducation.

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 –**

Le jury d'admission, chargé d'examiner en 2018-2019 les demandes d'admission et de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents DUT de l'IUT de Tremblay-en-France en 2019-2020, est fixé comme suit :

**Mohammed RADDADI  
Bérangère VOISIN  
Denis DRIFIA  
Akram EI-MEJRI  
Nancy MURZILLI  
Nicoleta ALEXOAE- ZAGNI  
Robert NOUMEN  
Amor BOUDEN  
Malgotzata OGONOWSKA  
Lucas TCHICAYA  
Didier ANGE  
Samuel KREMPP  
Akrum ABDUL-LATIF  
Abdesslam BOUBAKRI  
Hacine GHABI  
Slimane MACHOUK  
Donne RAZAFINDRAMARY  
Ali TAIBI**

**ARTICLE 2 –**

Mr **Mohammed RADDADI** est nommé président du jury d'admission désigné ci-dessus.

**ARTICLE 3 –**

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 19 novembre 2018

La présidente  
Annick ALLAIGRE

